

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 8 Avril 2022

Nombre de Conseillers	
en exercice	27
présents	18
représentés	9
votants	27
Refus de vote	
Ne prennent pas part au vote	
Vote	
Pour	27
Contre	
Abstentions	

Présents : Dominique BONNET, Jean-François GAILLARD, Christelle MORBOIS, Aurélien BERTHOD-BLANC, Véronique LAMBERT, André JOURD'HUI (Adjoints), Hervé CORON (Conseillers Municipaux délégués), Marie-Madeleine SOUDAGNE, Jacky REVERCHON, Marie-Line LANG JANOD, Karine DUMONT, Armande REYNAUD, Nicolas DEVAUX, Laurent GAUDIN, Antoine SEIGLE-FERRAND, Roland CHAILLON, Catherine WYCZTAK, Nicole CHOULOT (Conseillers Municipaux)

Excusés et représentés :

Catherine CATHENOZ représentée par Dominique BONNET
Christine GRILLOT représentée par Véronique LAMBERT
Sébastien JACQUES représenté par Aurélien BERTHOD-BLANC
Joël MOUREAUX représenté par André JOURD'HUI
Valérie BLONDEAU représentée par Jean-François GAILLARD
Pascal PINGLIEZ représenté par Nicolas DEVAUX
Olivier GRILLOT représenté par Jacky REVERCHON
Claire PROST-JACQUOT représentée par Antoine SEIGLE-FERRAND
Marie-Hélène RAFFANEL représentée par Laurent GAUDIN

Secrétaire de séance : Jacky REVERCHON

Convocation : 1^{er} avril 2022

n° 49

Objet : Mise à jour du tableau des effectifs du personnel

VU la délibération municipale n° 119 du 6 novembre 2020, dans laquelle le Conseil Municipal a approuvé la création d'un service commun entre la Communauté de Communes Arbois Poligny Salins Cœur du Jura (CCAPS) et la Commune de Poligny pour les services relevant des services fonctionnels et notamment les services Accueil, Communication, Ressources Humaines, Marchés publics et commande publique, Informatique, Gestion des équipements sportifs, Prévention agents et sécurité bâtiments, Collaborateur du Maire,

VU la note de synthèse n° 2022-45 élaborée en application de l'article L 2121-12 du Code général des collectivités territoriales et adressée aux conseillers municipaux avec la convocation pour la séance du 8 avril 2022,

VU l'avis de la commission « affaires générales, finances et personnels » réunie le 30 mars 2022,

ENTENDU l'exposé de Monsieur le Maire,

CONSIDERANT qu'à la suite d'un départ à la retraite au service finance de la commune le 1^{er} février dernier, le relais a été repris par le service commun Ville - Communauté de communes. Il convient donc de supprimer le poste au tableau des effectifs de la Commune soit 1 poste d'Adjoint Administratif Principal de 1^{ère} classe à temps complet.

CONSIDERANT que, compte tenu des besoins du service, 3 agents sont proposés à un avancement au grade d'Adjoint Technique Principal de 2^{ème} classe. Il est donc proposé de transformer 3 postes d'Adjoint Technique en poste d'Adjoint Technique Principal de 2^{ème} classe.

CONSIDERANT qu'une secrétaire a également été présentée au titre de la promotion interne sur le poste de Rédacteur Territorial mais la nomination dépend de l'application des quotas par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Jura qui doit ensuite publier la liste d'aptitude. Il est donc proposé de créer un poste de Rédacteur Territorial.

.../.

.../. 2 –

LE CONSEIL MUNICIPAL,
APRES EN AVOIR DELIBERE,
à l'unanimité,

- 1/ SUPPRIME le poste d'Adjoint Administratif Principal de 1^{ère} classe et CREE un poste de Rédacteur Territorial.
- 2/ TRANSFORME 3 postes d'Adjoint Technique en Adjoint Technique Principal de 2^{ème} classe.
- 3/ ADOPTE le tableau des effectifs ci-joint au 1^{er} mai 2022.

Fait à POLIGNY, les an, mois et jour que dessus,
Pour copie certifiée conforme à l'original.

Le Maire,




Dominique BONNET

TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS DE LA MAIRIE DE POLIGNY A ID : 039-213904345-20220408-49_EFFECTIFS-DE

FILIERE TECHNIQUE				
Catégorie	Grade	Temps de travail	Nombre de poste	ETP
A	Ingénieur Principal	35	1	1,00
TOTAL FILIERE TECHNIQUE CATEGORIE A			1	1,00
B	Technicien principal de 1ère classe	35	1	1,00
B	Technicien	35	1	1,00
TOTAL FILIERE TECHNIQUE CATEGORIE B			2	2,00
C	Adjoint Technique principal de 1ère classe	35	1	1,00
C	Adjoint Technique principal de 1ère classe	35	1	1,00
C	Adjoint Technique principal de 1ère classe	35	1	0,00
C	Adjoint Technique principal de 1ère classe	35	1	1,00
C	Adjoint Technique principal de 1ère classe	35	1	1,00
C	Adjoint Technique principal de 2ème classe	35	1	1,00
C	Adjoint Technique principal de 2ème classe	35	1	1,00
C	Adjoint Technique principal de 2ème classe	21	1	0,60
C	Adjoint Technique principal de 2ème classe	19	1	0,54
C	Adjoint Technique principal de 2ème classe	35	1	1,00
C	Adjoint Technique principal de 2ème classe	35	1	1,00
C	Adjoint Technique principal de 2ème classe	35	1	1,00
C	Adjoint Technique	35	1	0,00
C	Adjoint Technique	35	1	1,00
C	Adjoint Technique	35	1	0,00
C	Adjoint Technique	35	1	1,00
C	Adjoint Technique	35	1	1,00
C	Adjoint Technique	35	1	1,00
C	Adjoint Technique	35	1	1,00
C	Adjoint Technique	34	1	0,97
C	Adjoint Technique	32,25	1	0,92
C	Adjoint Technique	25,5	1	0,73
C	Adjoint Technique	24	1	0,69
C	Adjoint Technique	23	1	0,66
TOTAL FILIERE TECHNIQUE CATEGORIE C			24	19,11
TOTAL FILIERE TECHNIQUE			27	22,11

FILIERE ADMINISTRATIVE				
Catégorie	Grade	Temps de travail	Nombre de poste	ETP
A	Attaché Principal	35	1	1,00
TOTAL FILIERE ADMINISTRATIVE CATEGORIE A			1	1,00
B	Rédacteur territorial	35	1	0,00
TOTAL FILIERE ADMINISTRATIVE CATEGORIE B			1	0,00
C	Adjoint Administratif principal de 1ère classe	35	1	0
C	Adjoint Administratif principal de 1ère classe	35	1	1,00
C	Adjoint Administratif principal de 1ère classe	35	1	1,00
C	Adjoint Administratif	35	1	1,00
TOTAL FILIERE ADMINISTRATIVE CATEGORIE C			3	3
TOTAL FILIERE ADMINISTRATIVE			5	4,00

FILIERE SANITAIRE ET SOCIALE				
Catégorie	Grade	Temps de travail	Nombre de poste	ETP
C	Auxiliaire de puériculture principal de 1ère classe	35	1	0,00
TOTAL FILIERE SANITAIRE ET SOCIALE CATEGORIE C			1	0,00
TOTAL FILIERE SANITAIRE ET SOCIALE			1	0,00

FILIERE SPORTIVE				
Catégorie	Grade	Temps de travail	Nombre de poste	ETP
B	Educateur des APS principal 1ère classe	35	1	1,00
TOTAL FILIERE SPORTIVE CATEGORIE B			1	1,00
TOTAL FILIERE SPORTIVE			1	1,00

FILIERE POLICE MUNICIPALE				
Catégorie	Grade	Temps de travail	Nombre de poste	ETP
C	Brigadier Chef Principal	35	1	1,00
C	Brigadier Chef Principal	35	1	1,00
TOTAL FILIERE POLICE MUNICIPALE CATEGORIE C			2	2
TOTAL FILIERE POLICE MUNICIPALE			2	2,00

TOTAL DES EMPLOIS PERMANENTS 36,00 29,11

TABLEAU DES POSTES DE NON TITULAIRES DE LA MAIRIE DE POLIGNY

Catégorie	emploi	Temps de travail	Nombre de poste	ETP
B	Archiviste	35	1	1,00
C	adjoint technique	35	1	1,00
C	Adjoint Technique	35	1	1,00
B	Culture	35	1	1,00
TOTAL DES CONTRATS NON TITULAIRES			4	4
TOTAL DES EFFECTIFS			40,00	33,11

Envoyé en préfecture le 04/05/2022

Reçu en préfecture le 04/05/2022

Affiché le



ID : 039-213904345-20220408-49_EFFECTIFS-DE